

2023

RAPPORT

*PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE GESTION DES*

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



TABLE DES MATIÈRES

Préambule..... p. 4

1

PARTIE #1

Indicateurs Techniques

Collecte des déchets ménagers..... p. 5

Traitement des déchets ménagers..... p. 6

2

PARTIE #2

Chiffres Clés

Collecte : chiffres clés..... p. 11

Traitement : chiffres clés..... p. 11

3

PARTIE #3

Indicateurs Financiers

Dépenses : les chiffres clés..... p. 16

Recettes : les chiffres clés..... p. 18

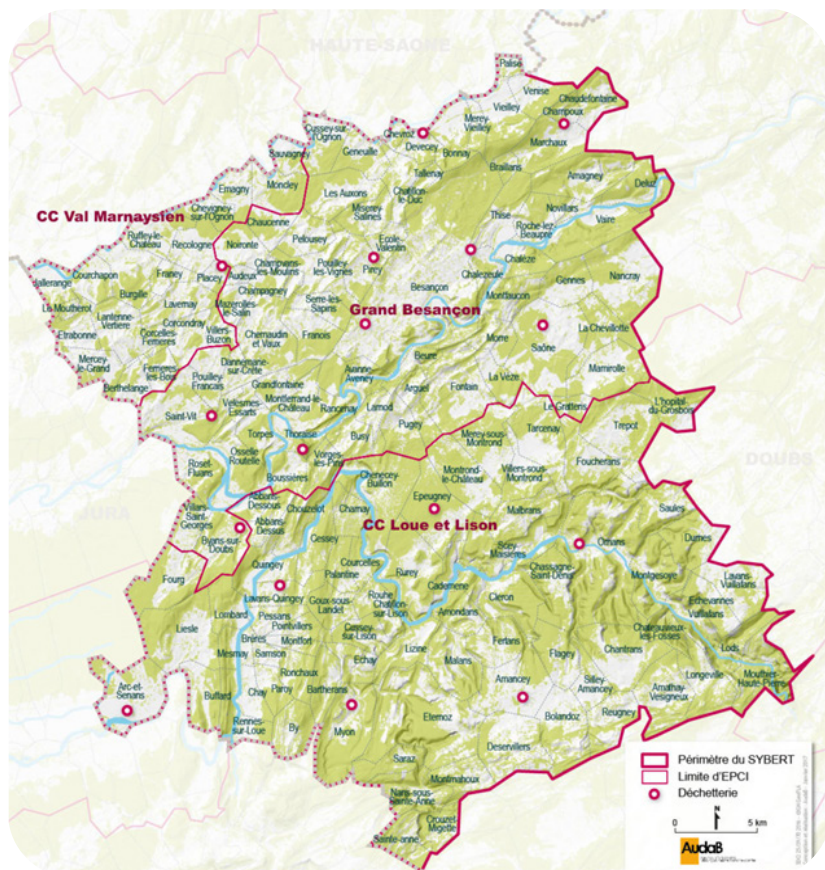
PRÉAMBULE

La Loi Barnier (Loi n° 95-101 du 2/02/1995), relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Dans cet objectif, et par décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 publié au Journal Officiel du 14 mai 2000, chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter « un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers » avant une mise à disposition du public.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Loue Lison a transféré sa compétence **TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS** au SYndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets : le SYBERT

Créé par arrêté préfectoral du 01/09/1999, le SYBERT est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la gestion des déchèteries (haut et bas de quai) pour 228 851 habitants répartis sur 161 communes.



PRINCIPALES MISSIONS DU SYBERT

INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Édifiée à Planoise dans les années 1970, l'usine d'incinération est gérée par le SYBERT depuis janvier 2004. Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle dispose d'une seule ligne d'incinération en fonctionnement suite à la fermeture de la ligne de 1976 fin 2021. Le four restant a été mis en service en 2002 avec une capacité de 4 t/h. : capacité annuelle de 42 000t/an.

En 2023, 36 702t de déchets ont été traités dont 29 571t d'OMR des adhérents du SYBERT.

Cette même année a eu lieu la déconstruction des lignes historiques.

L'énergie thermique produite par l'usine d'incinération représente 35 à 40% des besoins en énergie du réseau de chauffage urbain de Besançon (Hôpital Minjoz, Quartier de Planoise).

Les Ordures Ménagères Résiduelles de notre territoire sont traitées en totalité dans cette usine.

TRI DES RECYCLABLES

L'ensemble des déchets de nos bacs jaunes est livré au centre de tri du SYBERT à Besançon. Ce dernier a été mis en service en mars 2012 et possède une capacité de 20 000t/an. En 2023, 14 894 tonnes d'emballages et de papiers y ont été livrées, représentant 11 320 tonnes de matières sortantes et 3 450 tonnes de refus de tri et freinte (perte d'eau et de poussières).

Après tri des différents matériaux et conditionnement en balles, les déchets sont envoyés dans leur filière de recyclage respective :

- Les journaux, revues et magazines sont envoyés dans des papeteries dans les Vosges (88), dans l'Aube (10) et dans le Doubs (25),
- Les gros de magasin (papiers restants) sont envoyés dans des papeteries dans le Doubs (25),
- Les cartons, cartonnettes et emballages pour liquides alimentaires sont livrés la Cartonnerie de Novillars, dans le Doubs (25), dans les Vosges (88) ou en Italie pour y être recyclés,
- Les plastiques ont été envoyés par type dans des usines de recyclage à Sainte Marie La Blanche (21), à Pont d'Ain (01) et à Colmar (68),
- L'acier a été livré en Espagne et l'aluminium à Compiègne (60),
- Le verre a été livré en Saône-et-Loire (71).



Les refus de tri sont incinérés à l'UVE du SYBERT.

En complément, 8 175t de verre issu des collectes des Points d'Apport Volontaire (PAV) des trois adhérents ont été stockées avant d'être envoyées à VERRALIA (71).

INSTALLATION DE TRI MASSIFICATION (ITM)

Les encombrants, issus des déchetteries, sont acheminés à l'ITM du centre du tri tandis que les autres flux sont dirigés vers les filières de recyclage correspondantes. Cette installation a été mise en service en juillet 2015.

En 2023, 3 762t d'encombrants ont été valorisés et dirigés vers des filières de recyclages, de valorisation énergétique ou de stockage.

99 % des encombrants collectés en déchetterie ont pu être valorisés (incinération ou recyclage).



GESTION DES DÉCHÈTERIES

16 déchèteries sont présentes sur le territoire du SYBERT dont **6 sur le territoire de la CCLL** :

Ornans, Amancey, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans, Épeugney et Myon.

À Ornans, une déchèterie provisoire est accessible pour les particuliers uniquement, à proximité immédiate de l'ancienne déchèterie (rue des Épenottes dans la zone industrielle de Noirichaud).

Y sont acceptés :

- Gravats inertes
- Déchets de chantier
- Déchets dangereux ménagers
- Cartons, ferrailles
- Incinérables

Solutions de substitution :

Dans l'une des 15 autres déchèteries du SYBERT.

À Emmaüs Ornans pour le mobilier, les déchets électriques et électroniques, la ressourcerie.

Une étude de faisabilité pour la création d'une nouvelle déchèterie « écocentre » sur le secteur d'Ornans est en cours.

À la déchèterie de Saint-Gorgon-Main pour les habitants des communes de Mouthier Haute-Pierre, Montgesoye, Vuillafans, Durnes, Lavans-Vuillafans, Échevannes et Lods .

Une convention SYBERT / CC Portes du Haut Doubs permet aux habitants de l'Hôpital du Grosbois, Lavans-Vuillafans, Échevannes, Durnes, Saules et Bonnevaux le Prieuré d'accéder aux déchèteries de Valdahon ou Bouclans.

PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif d'éviter la production de déchets par la prévention et le réemploi.

La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi propose un plan d'actions ambitieux, le PLPDMA 2021-2026. Il couvre 8 axes et comporte 30 actions :

Axe 1 : consommation responsable

Axe 5 : sensibilisation à la prévention des déchets

Axe 2 : textiles sanitaires

Axe 6 : réemploi/ réparation

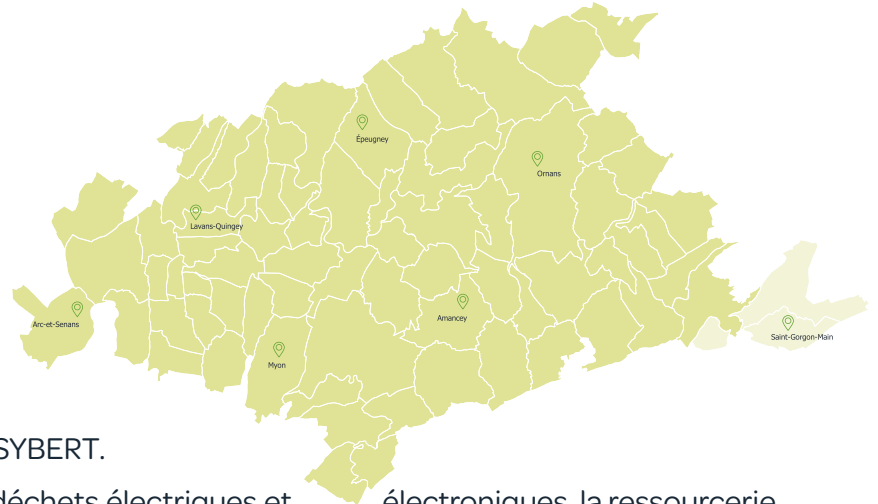
Axe 3 : gaspillage alimentaire

Axe 7 : déchets des professionnels

Axe 4 : déchets verts et biodéchets

Axe 8 : déchets marins

Le PLPDMA du SYBERT a été adopté par les membres du Comité Syndical le 30 novembre 2021.



COMPOSTAGE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Outre le compostage des déchets verts déposés dans ses déchèteries, le SYBERT mène chaque année une opération d'incitation au compostage collectif et individuel en proposant aux ménages des composteurs à des tarifs préférentiels d'achat. En 2023, 674 composteurs ont été vendus par le SYBERT dont **69 sur le territoire Loue Lison**.





Communauté de Communes
Loue Lison

Bon de retrait de composteur

Je soussigné(e),
 Nom Prénom

Domicilié à

Code Postal Commune

Téléphone : Email :

Grand modèle environ 400 litres
 H: 77 x L: 100 x l: 90 (cm)
 • Tarif : 40 euros

Brass'Compost
 • Tarif : 15 euros



Atteste retirer ce jour le modèle choisi (la facturation des éléments sera ajoutée à votre prochaine facture de redevance incitative)

Fait le/...../..... à

Signature :

Communauté de Communes Loue Lison, 7 rue Edouard Bastide 25290 ORNANG
 Service Gestion des Déchets : Tel : 03 81 57 16 70 / Mail : service.dechets@ccouelison.fr

MOYENS DE PRÉ-COLLECTE

Le service déchets de la CCLL comporte 3 agents. Deux d'entre eux ont la charge de la gestion des 13 475 abonnements actifs et du suivi des marchés de collecte.

Un agent gère principalement des mouvements de bacs :

- Dotations
- Retraits
- Réparations



Le local de stockage principal des bacs et des composteurs se situe rue des sources à Tarcenay-Foucherans :

En 2023, **1 397 dotations** et **1 119 retraits de bacs** ont été effectués.

La commune de **Montgesoye** met également à disposition de la CCLL une plateforme principalement utilisée pour stocker les bacs destinés aux évènements.

En plus de gérer les mouvements des bacs des particuliers, professionnels, associations et administrations, la CCLL participe également au bon déroulement de la gestion des déchets des manifestations en proposant une mise à disposition de bacs prévus à cet effet.

L'année dernière, environ **60 manifestations** ont eu lieu avec l'appui de la collectivité.

Pour effectuer son travail, l'agent en charge est équipé **d'un utilitaire** qui a vu s'ajouter **20 150 km** à son compteur au cours de cette année.



COLLECTE ET TRAITEMENT : CHIFFRES CLÉS

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

TONNAGES :

2 482 tonnes d'OMR ont été collectées en 2023 (tonnage en baisse de 5.55% par rapport à 2022).

Environ **139 000** bacs gris (80L, 120L, 140, 240L, 360L, 660L et 770L) ont été collectés par les équipages chauffeurs / ripeurs de la Société ÉcoDéchets Environnement.

9 tournées hebdomadaires sont effectuées par deux Bennes à Ordures Ménagères (BOM) avec un tonnage moyen de **7.2t** par par BOM ainsi qu'une collecte spéciale en véhicule adapté pour les voies étroites inaccessibles au camion, soit 70 000km effectués en 2023.

Les colonnes semi-enterrées d'Ornans, Montgesoye et Vuillafans sont collectées en camion-grue par la société Willy Wetzel.

CÔUTS :

OMR	Collecte	Porte à porte (PAP) et Point d'apport volontaire (PAV)	434 944 €	436 577 €
		Benne Ornans	1 632 €	
	Traitement : incinération UVE	OMR + erreurs de tri		544 188 €

Déchets entrants	Produits sortants
Ordures ménagères résiduelles : 2 482t Refus de tri : 391.78t	Métaux ferreux : 21.64t
	Métaux non ferreux : 5.8t
	Mâchefers : 433.32t
	REFIOM : 75.68t
	Énergie thermique : 4 002 MWh
	Énergie électrique : 298.65 MWh

Déchets Ménagers Recyclables (DMR)

TONNAGES :

1 546 tonnes de DMR ont été collectées en 2023 (tonnage en baisse de 3.67%).

Environ **309 000** bacs jaunes (80L, 120L, 140, 240L, 360L, 660L et 770L) ont été collectés par les équipages chauffeurs / ripeurs de la Société Nicollin.

8 à 9 tournées hebdomadaires sont effectuées par trois camions avec un tonnage moyen de **3.2t** par par BOM ainsi qu'une collecte spéciale en véhicule adapté pour les voies étroites inaccessibles au camion, soit **64 811** effectués en 2023.

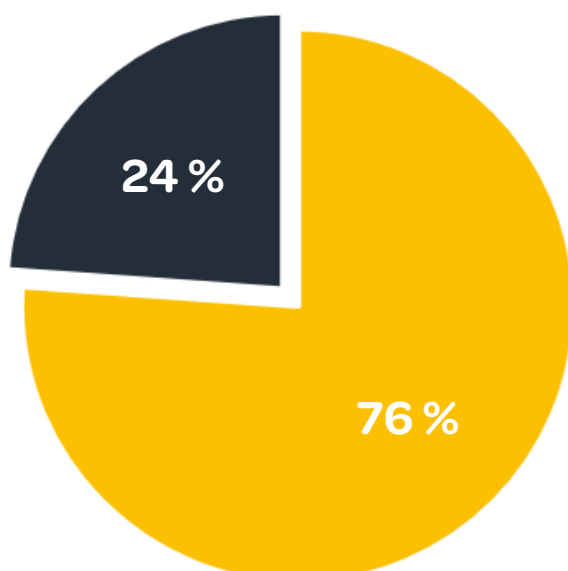
Les colonnes semi-enterrées d'Ornans, Montgesoye et Vuillafans sont collectées en camion-grue par la sté Willy Wetzel.

CÔUTS :

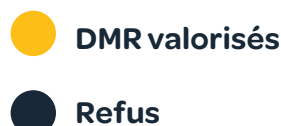
DMR	Collecte	PAP et PAV		234 311 €
	Traitement	Centre de tri	DMR + transport refus de tri + caractérisations	231 899 €

Déchets entrants	Produits sortants
Déchets ménagers recyclables : 1546t	Plastiques : 209.39t
	Cartons & briques alimentaires : 328.82t
Dont refus de tri : 391.78t	Papiers : 596t
	Emballages en Acier & Alu : 68t
	TOTAL : 1 202.21 TONNES

COMPOSITION DMR



Dans la perspective d'améliorer la qualité des emballages et de réduire le taux de refus au centre de tri, des suivis de collecte en porte-à-porte ont eu lieu du 03 au 28 juillet 2023 sur 45 communes de la CCLL. 1800 bacs au total ont été contrôlés et des accroches-bacs ont été apposés pour mentionner les éventuelles erreurs ou remercier les usagers pour leur bon geste de tri.



Afin d'améliorer la qualité du tri des emballages recyclables, le contenu de votre bac jaune a été vérifié par nos agents

VOTRE BAC EST CONFORME AU GESTE DE TRI. NOUS VOUS EN REMERCIONS!



Un doute, une question, contactez-nous au 03 81 57 16 70 ou au 03 81 63 84 63 ou par mail service.dechets@cclouelison.fr






Afin d'améliorer la qualité du tri des emballages recyclables, le contenu de votre bac jaune a été vérifié par nos agents

VOTRE BAC CONTIENT QUELQUES ERREURS DE TRI

- Sacs ordures ménagères > bac gris OMR
- Textiles sanitaires (couches...) > bac gris OMR
- Verre, bocaux > colonne à verre
- Vêtements, chaussures > conteneur textile, déchèterie
- Bio-déchets (déchets organiques) > composteur
- Déchets dangereux (électriques, piles, batteries...) > déchèterie
- Déchets de soins (seringues, autotests, masques...) > à déposer en pharmacie
- Objets plastique, vaisselle > déchèterie, ressourcerie
- Emballages recyclables en sacs > à déposer en urac
- Imbriqués, non vidés > séparer ou vider les emballages
- Barquettes, pots operculés > détacher l'opercule
- Autres

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes afin que votre bac soit vidé lors de la prochaine collecte

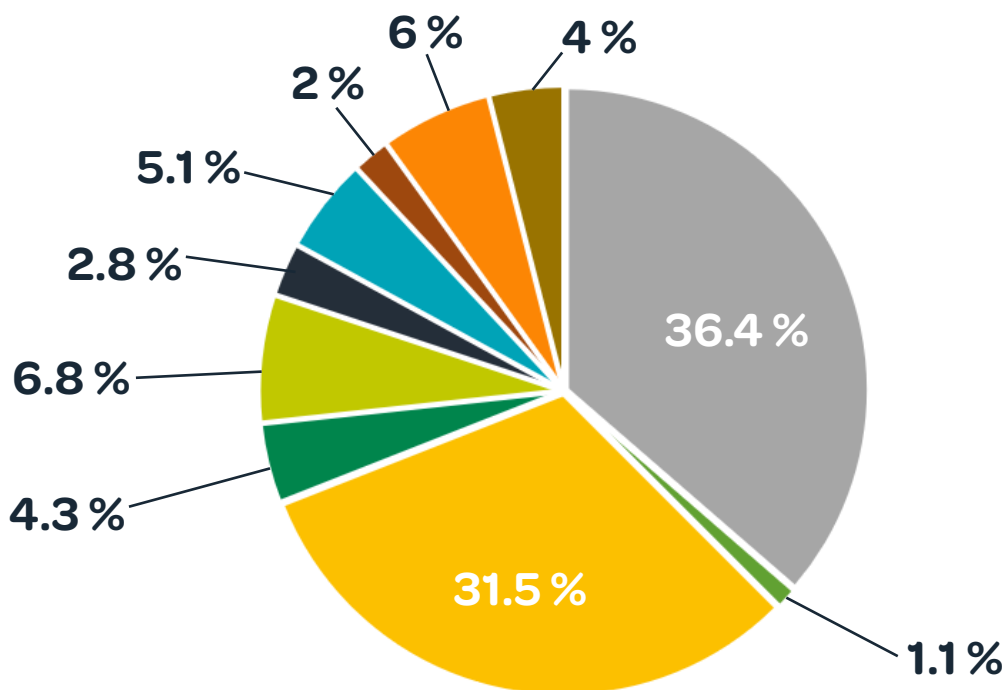
Un doute, une question, contactez-nous au 03 81 57 16 70 ou au 03 81 63 84 63 ou par mail service.dechets@cclouelison.fr

RÉSULTATS SUIVI COLLECTE 2023 VISION GLOBALE

Erreurs recensées	Nombre	Taux (%) Par rapport aux bacs avec erreur	Taux (%) Sur nbr total bacs contrôlés
Refus	0	0,0	0,0
Sacs OMR	128	36,4	7,1
Verre, vaisselle	4	1,1	0,2
Imbriqués	111	31,5	6,2
Vêtements	15	4,3	0,8
Biodéchets	24	6,8	1,3
Déchets Dangereux	10	2,8	0,6
Déchets de soins	18	5,1	1,0
Textiles sanitaires	7	2,0	0,4
Objets	21	6,0	1,2
Operculés	14	4,0	0,8
Total	352	100	19,6

TYPOLOGIE ERREURS DANS LES BACS CONCERNÉS (TAUX EN %)



- Operculés
- Déchets de soins
- Vêtements
- Sacs OMR
- Objets (éponge, barquette, boîte)
- Déchets dangereux
- Imbriqués
- Textiles sanitaires
- Biodéchets
- Verre, vaisselle

Verre

Exclusivement collecté en PAV par la Société W. WETZEL, le tonnage moyen de verre apporté par le camion au centre de tri est de **10t/benne**.

En 2023, **1 266t** ont été acheminés au centre de tri.



Verre	Collecte	PAV	50 677 €
	Traitement	SYBERT	8 308 €

ÉVOLUTION DES TONNAGES

	OMR	DMR	Verre	Déchèteries
2014	3 098	1 182	1 170	6 624
2015	3 125	1 182	1 190	6 956
2016	3 049	1 328	1 237	7 440
2017	2 949	1 476	1 226	7 486
2018	2 867	1 546	1 304	7 111
2019	2 725	1 551	1 204	7 952
2020	2 648	1 588	1 279	7 028
2021	2 689	1 654	1 242	6 418
2022	2 628	1 605	1 299	5 474
2023	2 482	1 546	1 266	5 794

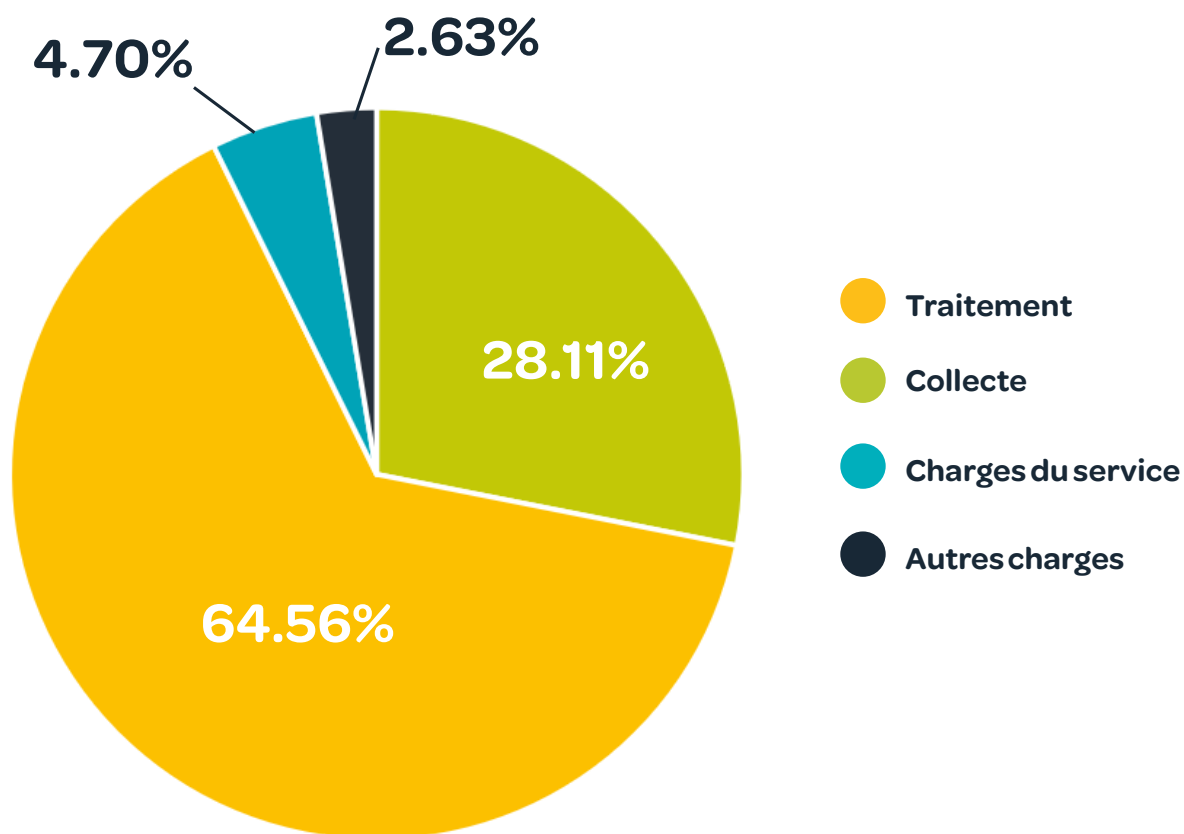


DÉPENSES : CHIFFRES CLÉS

Indicateurs Financiers

Collecte : 756 640 €	OMR <i>Société Écodéchets Environnement</i>	PAP et PAV	434 944 €	436 577 €
		Benne Ornans	1 632 €	
		Benne Gens du voyage	0 €	
	DMR <i>Société NICOLLIN</i>	PAP et PAV		234 311 €
		Verre <i>Société WETZEL</i>	PAV	50 677 €
	Encombrants <i>Association TRI</i>	PAP	32 204 €	35 075 €
Ornans sur RDV		2 871 €		
Traitement (SYBERT): 1 647 746 €	Centre de tri	Caractérisations	1 980 €	239 507 €
		DMR + transport	229 219 €	
		Verre	8 308 €	
	Incinération (TGAP comprise)	OMR + refus	544 188 €	
	Contributions SYBERT	Déchèteries	655 892 €	860 031 €
		Administration	83 731 €	
		Valorisation organique	56 214 €	
		Prévention	64 194 €	
Achat composteurs		4 020 €		
Charges du service : 156 055 €	Communication		7 505 €	156 055 €
	Administration		5 681 €	
	Matériel		17 869 €	
	Salaires techniciens		125 000 €	
Amortissements	32 232 €	140 123 €		
Admissions en non valeur	56 476 €			
Dégrèvements	4 507 €			
Créances éteintes	31 126 €			
Rattachement charges	15 782 €			
TOTAL GENERAL		2 700 564 €		

RÉPARTITION DES DÉPENSES



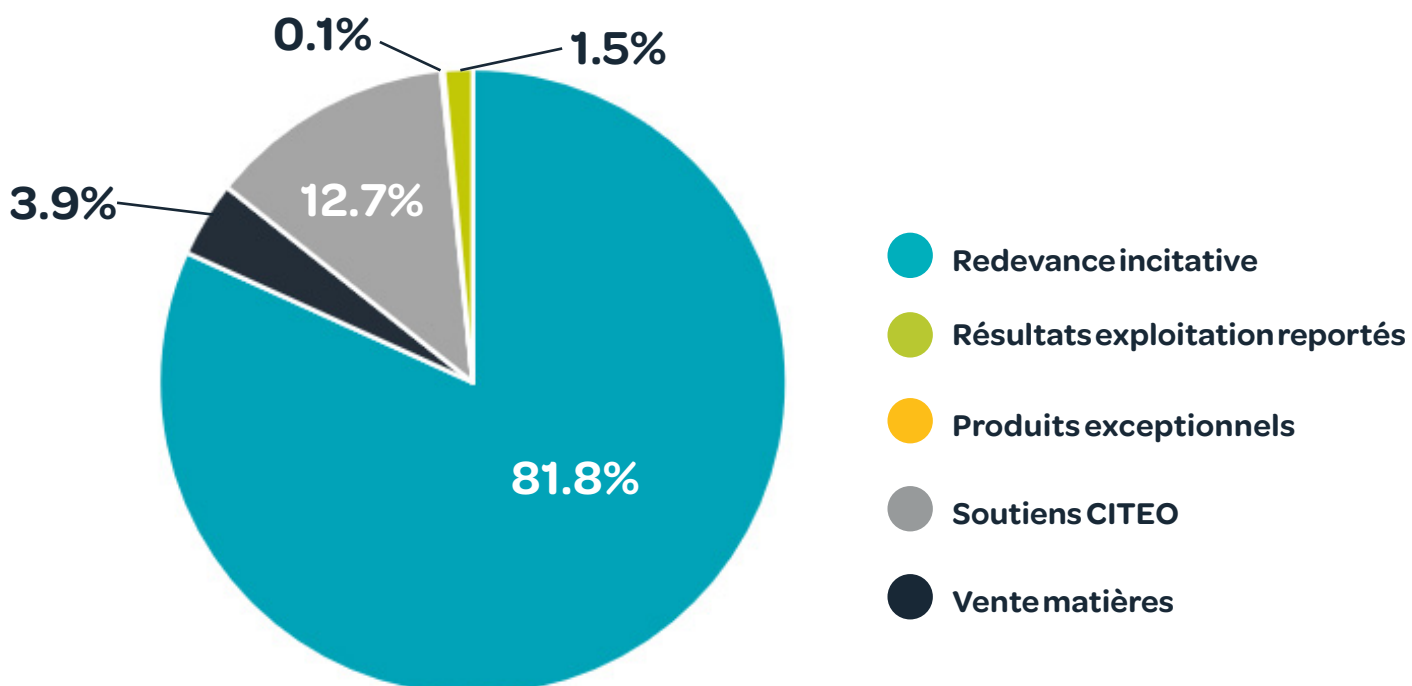
RECETTES : CHIFFRES CLÉS

La Communauté de Communes facture une Redevance Incitative (RI) basée sur le volume des bacs et le nombre de présentations à la collecte.

Ce mode de calcul s'applique aux bacs gris (abonnement et levées) et aux bacs jaunes (abonnement).

Nature du financement	Recette
Redevance Incitative	2 340 714 €
Vente Matieres	111 876 €
Soutiens CITEO	363 390 €
Produits exceptionnels	3 945 €
Résultats d'exploitation reporté	42 254 €
TOTAL	2 862 089 €

RÉPARTITION DES RECETTES







Communauté de Communes

Loue Lison

Pôle d'Ornans
7, rue Edouard Bastide
25290 Ornans
03 81 57 16 70

Pôle de Quingey
12, rue Calixte II 25440 Quingey
03 81 63 84 63

service.dechets@cclouelison.fr

www.cclouelison.fr